

Ouverture de séance à 20 heures.

Présents :

BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, MAUS Philippe, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SOULIER Jean-Marc, SVOBODA François.

Absents excusés : BELLONCLE Cassandra, DELBÈGUE Bernard, SIERPAKOWSKI Claire.

Secrétaire de séance : Patrick LAPORTE.

Le compte-rendu de la séance du 21 avril 2023 est adopté à l'unanimité sans modification.

1 Acquisition de terrain à Viers

Patrick LAPORTE, maire-adjoint, rappelle que, dans le cadre de la mise aux normes de l'étang de Viers, deux décanteurs ont été créés sur la parcelle ZD24. La famille DUVERT, propriétaire, avait donné l'autorisation d'effectuer ces travaux avant que la commune ne procède à l'achat du terrain. La surface à acquérir, de part et d'autre du ruisseau, sur les parcelles ZD24 et ZD26 est d'environ 5 500 m². Le conseil donne son accord pour l'acquisition et remercie la famille DUVERT et l'exploitant agricole GAEC COMBEZOU de l'aide qu'ils ont apportée à la réalisation de cette opération.

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

2 Exonération de taxes foncières

Le maire informe le conseil qu'il est possible de soutenir les agriculteurs engagés dans une démarche BIO par une exonération de taxe foncière d'une durée de cinq ans. Une demande en ce sens nous a été transmise par un habitant. Il est précisé que, si le conseil adopte cette proposition, elle s'appliquera à tous les exploitants BIO qui en feraient la demande. En cas d'avis favorable du conseil l'exonération entrera en vigueur en 2024.

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

3 Vente de la maison communale du Rousse!

Le conseil municipal est informé de l'offre d'achat faite par L. VERGNAL et C. TAILHARDAS pour un montant de 50 000 € net vendeur. Le maire demande l'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cette vente.

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

4 Tableau des emplois

Le lycée de Neuvic a proposé à S. ARTIGE de porter son temps de service à 70%. Pour être conforme à la réglementation relative au cumul d'emplois nous devons donc réduire son service à 15,5h par semaine. Jean-François TRESPEUCH accepte d'assurer les deux heures ainsi libérées. Il est proposé de modifier le tableau des emplois est en ce sens à compter du 1^{er} septembre.

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

5 Fête de la Saint-Barthélemy – SACEM

Jean-Claude PAUTY, maire-adjoint, propose que la commune prenne en charge les frais de SACEM relatifs à la fête annuelle de la Saint-Barthélemy. Pour cela, il convient que la commune mandate le Comité des Fêtes pour organiser cette manifestation.

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

6 Motion de soutien à l'hôpital d'Ussel

Jean-Marc SOULIER, maire-adjoint, présente la motion proposée par l'union départementale de la CGT en vue de maintenir l'offre de soins de proximité. Il propose de délibérer en soutien à cette motion. Le texte suivant est soumis au vote des élus :

« Le Conseil municipal de Lamazière-Basse, inquiet du risque d'affaiblissement de l'offre de soins de proximité souhaite que soit préservé le service des urgences de l'hôpital d'Ussel avec un accueil 24 heures sur 24 ».

Résultats du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

7 Questions diverses

Aménagement du carrefour D100/D991

Jean-Marc SOULIER informe le conseil de l'avancement du projet. L'étude est finalisée. Le chantier pourrait démarrer à la fin de l'année sous réserve que le Département puisse acquérir la parcelle concernée par les travaux.

Clôture de la séance à 21h05.

Prochaine réunion prévue le vendredi 22 septembre.

Le secrétaire de séance,



Patrick LAPORTE.

Le maire,



Jean-Pierre DELBÈGUE.